



Pour nous contacter:

Responsable du dispositif :

Emmanuelle Furhmann
e.furhmann@apei-aube.com
07.85.16.21.21
03 25 76 00 37

Coordonnatrices :

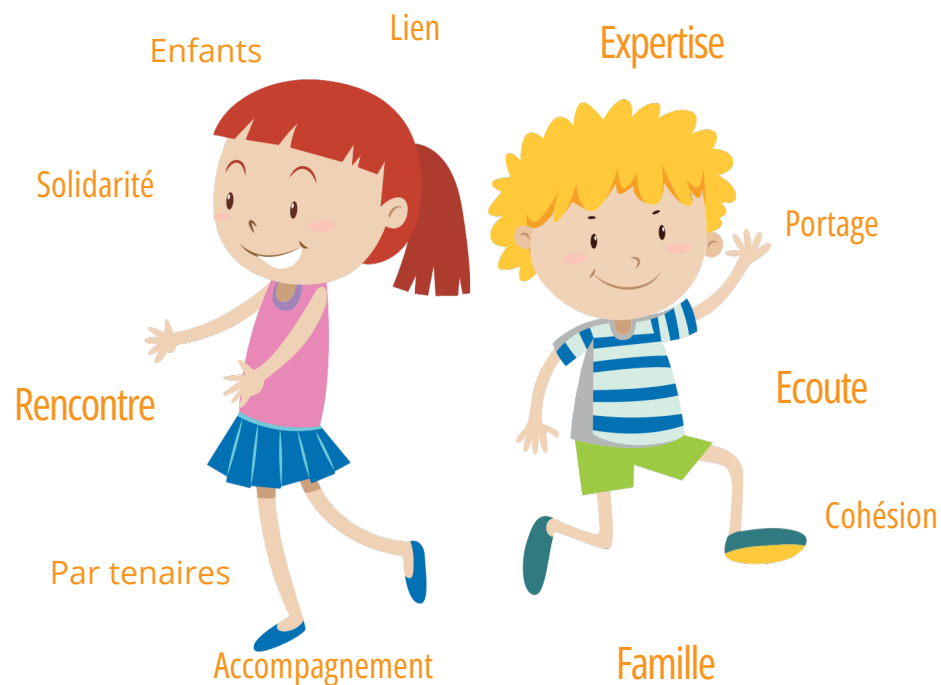
Fanny Gandy
f.gandy@apei-aube.com
06.84.21.60.15

Oceane Rosnet
o.rosnet@apei-aube.com
06.60.87.55.27

Florence Delpierre
f.delpierre@apei-aube.com
07.60.48.61.47

Administration:

Elsa Quévrex
e.quevrex@apei-aube.com
29 Ter Avenue des Martyrs de la
Résistance
10000 Troyes



SASHA

Service d'Accompagnement et de Soutien
au Handicap Aubeois

LE DISPOSITIF:

Le SASHA (Service d'Accompagnement et de Soutien au Handicap Aube) émane d'une volonté du département de l'Aube et de l'APEI Aube de s'associer pour améliorer la fluidité du parcours des enfants de l'ASE.

Le SASHA est un dispositif financé par l'ARS. La jauge de la file active est de 25 enfants ou jeunes adultes.

LE PUBLIC CONCERNÉ :

Le SASHA est destiné à des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 0 à 21 ans dont la résidence administrative est dans le département de l'Aube. Ces personnes présentent une suspicion de handicap ou un handicap avéré. Ces enfants sont confiés aux services de protection de l'enfance.

De manière prioritaire, le dispositif s'adresse aux enfants, adolescents et jeunes adultes dont la situation se dégrade avec l'apparition de troubles du comportement qui mettent en difficulté l'enfant, sa famille et les acteurs autour de lui.

Les missions

Les missions du SASHA sont :

- ▶ Evaluer la situation de la personne;
- ▶ Coordonner les différentes actions mises en place;
- ▶ Sensibiliser, soutenir et accompagner la famille et les aidants et les différents acteurs qui accompagnent la personne;
- ▶ Apporter des compétences médico-sociales auprès des différents acteurs;
- ▶ Faciliter le lien entre les acteurs du champ du handicap, de la protection de l'enfance et du soin;
- ▶ Construire des stratégies d'intervention avec les différents acteurs.



LES PROFESSIONNELS DU DISPOSITIF:

Une équipe issue du handicap est détachée sur cette mission.

Elle comprend :

- ▶ La responsable du dispositif;
- ▶ Une cadre coordinatrice;
- ▶ Deux éducatrices spécialisées coordonnatrices;
- ▶ Une assistante de pôle (administration).

LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS:

Le SASHA travaille en partenariat avec :

- ▶ L'Aide Sociale à l'Enfance;
- ▶ La Protection Maternelle et Infantile;
- ▶ Les circonscriptions;
- ▶ La Maison Départementale des Personnes Handicapées;
- ▶ Les professionnels libéraux;
- ▶ Les établissements et services médico-sociaux;
- ▶ Les établissements et structures sanitaires;
- ▶ L'Education Nationale;
- ▶ Les autres associations du secteur concourant à la protection de l'enfance.

